

Extrait du SNUipp-FSU 65

<http://65.snuipp.fr>

Carte scolaire et mouvement : circulez, il n'y a rien à voir !

- Archives - année 2008 / 2009 - 2008-2009 -

Date de mise en ligne : mardi 24 février 2009

SNUipp-FSU 65

Compte-rendu du groupe de travail du lundi 23 février

CIRCULEZ, IL N'Y A RIEN A VOIR !

Lorsque la politique gouvernementale et le discours du ministre M.Xavier Darcos sont appliqués avec un zèle particulier dans le département cela donne des résultats détonnants pour le paritarisme.

Nous étions habitués dans notre département à une certaine vivacité du paritarisme, même si quelquefois il a fallu se battre pour le faire respecter. Les règles en vigueur étaient discutées et même lorsque l'on était pas d'accord, chacun pouvait argumenter et tout ce passait dans la transparence.

Cartes scolaire, mouvement : Changement de cap radical !

En effet, les organisations syndicales sont convoquées par l'Inspecteur d'Académie, simplement pour pouvoir dire qu'il pratique le dialogue social. Car pour le reste, circulez, il n'y a rien à voir : des indications très vagues sur la future carte scolaire (les documents devraient nous parvenir en début de semaine prochaine, soit une semaine avant le CTP !), une information sur les futures règles du mouvement où tout est ficelé d'avance et où les syndicats ne sont consultés que pour des brouilles techniques.

1) Carte scolaire

Carte scolaire difficile à faire, selon l'aveu même de l'IA :

2 postes à rendre au niveau de la démographie (ce qui devrait correspondre à 7-8 ouvertures pour 9-10 fermetures !). Lorsque l'IA nous annonce qu'il envisage une ouverture de CLIS, un poste d'enseignant référent, qu'il se réservera 2 postes (pour palier d'éventuelles ouvertures à la rentrée) et qu'il faudra pourvoir les décharges de direction à 4 classes après la disparition des PE2, cela laisse très peu de place pour des ouvertures de classes.

Le SNUipp65 a présenté les demandes d'ouvertures suivantes : Juillan élem, Tarbes Jules Verne, Laloubre mat, maternelle Tarbes ZEP, RPI Luquet Seron Gardères, RPI Escondeaux Lescurry, RPI Luc Orignac Hitte.

2 postes à rendre au niveau des mis à disposition (hors postes des associations complémentaires qui sont gérés au niveau national) : le département n'a plus de postes mis à disposition (ils ont tous été fermés lors des cartes scolaires précédentes). Par un tour de passe-passe technique, l'IA devrait récupérer ses deux postes (0,5 poste restant de la précédente carte scolaire et 1,5 poste d'adaptation courte durée qui seront dorénavant gérés par le Rectorat).

9 postes à rendre au niveau des Rased (voir emails précédents sur le compte-rendu du groupe de travail Rased).

2) Mouvement

La circulaire devrait paraître d'ici quelques jours. De toute façon, l'IA applique des directives nationales et rectorales sans se soucier des conséquences pour les collègues du département. Une bonne nouvelle tout de même : le fameux dernier voeu "tout type de poste sur l'ensemble du département" ne sera pas obligatoire. Nous vous tiendrons au

Carte scolaire et mouvement : circulez, il n'y a rien à voir !

courant dès que l'on y verra un peu plus clair.

Pour le SNUipp65, Hervé CHARLES, co-secrétaire départemental